



CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE MASKINONGÉ
VILLE DE LOUISEVILLE

AVIS D'ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION
USAGES CONDITIONNELS

AVIS PUBLIC, est par la présente, donné par la soussignée greffière de la Ville de Louiseville ;

QUE, lors de la séance ordinaire du lundi 14 août 2023 à 19h00, qui se tiendra au lieu habituel des séances du conseil municipal, soit à l'hôtel de ville, situé au 105, avenue Saint-Laurent à Louiseville, le conseil municipal de la Ville de Louiseville statuera sur les demandes d'usages conditionnels pour les dossiers ci-dessous mentionnés. Lors de cette séance, toute personne intéressée pourra se faire entendre relativement aux demandes d'usages conditionnels décrites ci-après. Les citoyens et citoyennes qui souhaitent assister à la diffusion en direct ou en différé peuvent également se rendre sur la page Facebook de la Ville de Louiseville accessible à l'adresse facebook.com/villedelouiseville.

ADRESSES CIVIQUES : 40-42, rue Saint-Louis – Matricule : 4724-40-6969;

RÉFÉRENCE CADASTRALE : Le lot 4 409 096 du cadastre du Québec;

OBJET DE LA DEMANDE : Demande d'usage conditionnel en vertu du règlement no. 492 pour autoriser le changement d'usage du bâtiment existant situé au 40-42, rue Saint-Louis, en résidence bifamiliale à structure isolée (B.1), lequel usage n'est autorisé seulement qu'aux deuxième et troisième étages, par le règlement de zonage no. 622, article 5.3.2 et à la grille des usages pour la zone CV1 :

- Localisation de l'usage résidentiel bifamilial autorisée : aux deuxième et troisième étages
- Localisation de l'usage résidentiel bifamilial demandée : au rez-de-chaussée et étages

ADRESSE CIVIQUE : Boul. Saint-Laurent Est – Matricule : 5124-28-0060;

RÉFÉRENCE CADASTRALE : Le lot 6 514 757 du cadastre du Québec;

OBJET DE LA DEMANDE : Demande d'usage conditionnel en vertu du règlement no. 492 afin de permettre l'usage principal G.2 - Activités intérieures à caractère commercial et l'usage accessoire G3 - Activités extérieures à caractère commercial, faisant partie de la catégorie d'usage du groupe commercial, lesquels usages ne respecteront pas le règlement de zonage no. 622, article 5.3.2 et la grille des usages pour la zone M2.

ADRESSE CIVIQUE : 210, rang de la Petite-Rivière – Matricule : 4623-95-4467;

RÉFÉRENCE CADASTRALE : Le lot 4 019 635 du cadastre du Québec;

OBJET DE LA DEMANDE : Demande d'usage conditionnel en vertu du règlement no. 492 afin de permettre l'usage F.1 Entrepreneurs en construction/excavation/voirie faisant partie de la catégorie d'usage 4.3 du groupe commercial, lequel usage n'est pas autorisé au règlement de zonage no. 622, article 5.3.2 et la grille des usages pour la zone Ru3.

Fait et signé à Louiseville
Ce 26^e jour du mois de juillet 2023

Maude-Andrée Pelletier
Greffière